

M. BOURASSA CONTRE LE CITADIN

Jadis, quand un Chinois voulait se venger de son ennemi, il venait se tuer devant la porte de sa maison. Tout d'abord, il lui attirait ainsi une fâcheuse affaire avec la justice mandari-

Je vous avouerai en toute franchise que j'ai eu sérieusement l'idée, l'autre jour, d'aller commettre mon harakiri à la porte du "Devoir", rue Saint-Vincent. M. Bourassa est bien l'homme qui m'agace, qui m'horripile le plus dans ce monde détestable, et j'aurais aimé à lui causer tous les déboires du Chinois suicidé à son ennemi, n'eût été la crainte que mon âme en peine ne causât péril de mort aux deux disciples du Maître: M. Omer Héroux, néromant sympathique malgré sa barbe de bouc, et M. Georges Pelletier, qui rappelle l'apôtre saint Jean de virginale mémoire.

Bien vrai, vous savez, que M. Bourassa me hérise les poils sur la peau. Ce duc de Montebello sans duché est un faux messie. Il se dit catholique sans restriction et de temps à autre il arrache leur croix aux évêques pour leur en donner des coups sur la mitre. Il s'est offert comme le régent de la province et il n'a pas même été capable d'administrer le bien qu'il avait reçu en héritage. Fier comme Artaban, maniant sans cesse la rapière d'une main comme dans les romans de cape et d'épée, son journal tend l'autre aux passants et quête leurs gros sous. Enfin M. Bourassa, qui pose sans cesse au libéral sans peur et sans reproche, est devenu au fond le plus sombre réactionnaire depuis que la démocratie n'a plus voulu de ses phrases grandiloquentes et de sa moustache en croc. Voici un exemple de sa mentalité :

Un bill de redistribution des collèges électoraux est à l'étude aux Communes, et comme de juste revient la question d'augmenter la représentation des villes afin de la mettre plus en rapport avec leur population. M. Bourassa en profite pour nous dire ce qu'il pense du suffrage populaire et de l'électeur urbain. Ecoutez un peu :

"Depuis que la folie du suffrage universel mâle s'est aggravé, dans le domaine de la politique fédérale, de l'insanité du suffrage femelle, l'individu isolé tend à éliminer le père de famille comme délégué des fonctions publiques... Sous le régime en vigueur, pour le recrutement de la délégation fédérale, des députés des campagnes sont, au premier chef, les délégués des pères de famille, détenteurs du sol; et les députés des villes sont, dans une large mesure, les représentants d'une majorité de célibataires nomades, culottés et enjuponnés, mais sans charges sociales, sans surface d'impôts, catégorie la moins responsable de citoyens, la moins intéressée au bon fonctionnement de la chose publique."

Où M. Bourassa a-t-il pris que ces "célibataires enjuponnés" de la campagne, — qui sont en l'occurrence, si je comprends bien le style apocalyptique du Maître, les filles non mariées, — votent moins que les "célibataires enjuponnés" des villes? Et où a-t-il pris que leur "surface d'impôt" soit plus étendue?

Par contre, si l'on compare la surface d'impôt du citadin à celle du campagnard, on constate que dans le domaine provincial aussi bien que dans le domaine fédéral elle est, par individu, dix fois plus large. Et comme le rural, d'après la représentation actuelle, dispose d'un vote quadruple de celui du citadin, il s'ensuit que l'électeur cher au coeur de M. Bourassa occupe quarante fois plus d'espace sous la calotte des dieux.

J'en ai connu, de ces hommes des champs devenus soudain si intéressants pour le directeur du "Devoir". J'en ai connu un, entre autres, non loin de Montréal, à un mille de l'église de Saint-Hilaire, qui tout en n'étant pas plus bête que les autres ne recevait aucun journal, pas même le "Devoir", et ne savait pas différencier son député à Ottawa d'avec son député à Québec.

A ce titre, M. Bourassa est-il justifiable de demander au Parlement de maintenir la représentation quadruple des campagnes par rapport à celle des villes, pour maintenir l'équilibre, selon sa savoureuse expression, "des valeurs morales et économiques représentées"?

Et les valeurs intellectuelles, qu'en fait notre apprenti avocat doublé d'un apprenti père de l'Eglise?

FLAMBEAU.

LE CADEAU DE BAPTISTE A JOHN BULL.

(Du correspondant spécial de "L'Autorité")

Ottawa, 2. — Jean-Baptiste, tel ce géant fatigué que nous était représenté John Bull, succombant sous le poids des impôts, en 1913, lorsqu'on voulait nous engager à verser \$33,000,000 pour la construction de trois dreadnoughts destinés à la marine impériale, en arrache terriblement aux jours d'aujourd'hui.

D'autre part Jean-Baptiste pourra se consoler en songeant aux jours prospères qu'il a coulés autrefois, car inutile de le cacher, Jean-Baptiste fut un homme fort riche, surtout pendant la guerre. Il jetait alors son argent aux quatre vents du ciel. Ainsi, sur le change seulement, on vient de découvrir qu'il a fait, en 1920, un cadeau de \$24,000,000 à l'Angleterre, de sorte que le pauvre homme peut se dire aujourd'hui: "Je n'ai plus le sou; mais autrefois, si vous avez vu ça! l'argent ne me pesait pas aux doigts, je vous prie de le croire. Ainsi, John Bull passa pour riche; eh bien! quand sa livre sterling était à la baisse et que mon dollar tenait bon, je n'ai pas pris la peine de lui charger la petite différence sur l'argent que je lui avançais. Et j'attends encore ses remerciements..."

C'est un autre mauvais souvenir que nous laissera le régime Borden-Meighen. D'autre part, ce régime a été conséquent avec lui-même, puisque M. Meighen avait déclaré: "Jusqu'à notre dernier homme, jusqu'à notre dernier sou pour l'Empire."

Aussi bien les feuilles impérialistes n'ont-elles pas accordé à cette partie du discours prononcé récemment par sir Clifford Sifton et traitant des dangers qu'il y avait de restreindre l'immigration, si nous n'affirmons pas notre volonté d'être très prudents désormais dans notre participation aux guerres de l'Empire, toute l'attention qu'elle méritait.

Voyez-vous ces étrangers venant ici, soit d'Europe, soit des Etats-Unis, avec la perspective de donner les sous qu'ils auraient péniblement gagnés et les fils qu'ils auraient non moins péniblement élevés, pour combattre les Turcs, les Egyptiens ou les Indous, enfin tous ces peuples avec lesquels l'Angleterre a maille à partir?

M. Mackenzie King, en damant le pion à Lloyd George, désireux, en septembre, de nous entraîner dans une croisade à la conquête des puits de Mossoul, a jeté une semence qui promet un joli rendement aux prochaines élections.

Les bleus ont beau se réjouir de la réduction de la majorité libérale dans Essex-Nord: les gens au courant ne se laissent pas prendre à ce bluff. Ils savent que feu l'honorable W. C. Kennedy, en 1921, obtint sa formidable majorité grâce à une extraordinaire popularité personnelle, et que M. Healy, pour un candidat ordinaire, a obtenu la plus belle majorité qu'un candidat libéral, à part M. Kennedy, ait encore remportée dans Essex-Nord depuis la Confédération.

DEUX CHATS QUI SORTENT DU SAC

Le calorifère humain

Une nouvelle profession ouverte à ceux qui sont à la recherche d'une position sociale.

Il n'est que d'être gras

Une profession nouvelle est née: le calorifère humain. Elle se recrute parmi MM. les "gras", les hommes de plus de 200 livres. Bien entendu, les femmes... de poids ne seront pas exclues.

Le professeur Edward F. Miller, président de l'Institut de technologie du Massachusetts, vient de faire la découverte qui va créer ce nouveau état. Avis à ceux qui sont à la recherche d'une position sociale.

Le savant professeur (car il n'y a pas de savants, que les avocats, si féroces de leur titre de "savants confrères") s'est aperçu que les pièces excitantes et les films émouvants ont pour résultat d'élever la température des spectateurs, et que la chaleur qui se dégage de leur corps suffit à chauffer la salle.

Les propriétaires de théâtre qui, depuis longtemps (et les spectateurs également) ont fait cette constatation, ne manquent pas d'en profiter pour réduire la facture du charbonnier (opération très importante vu la rareté du combustible) en diminuant, vers le milieu de la soirée, la pression de vapeur.

Mais le professeur Miller (il mérite une statue), n'a pas fait cette découverte, puisqu'il est entendu que d'ordinaire une découverte en amène une autre. Il a trouvé mieux. C'est que les personnes douées d'embonpoint dégagent plus de chaleur que les maigres, les "manches à balais". — J'espère que mon ami Léoncelle Plante ne m'en voudra pas de cette désignation des gens "de sa classe", comme on dit en termes sportifs. Les "200 livres" — dont je ne suis pas tout à fait et je le regrette — dégagent aussi plus d'humidité, ce qui est excellent, car on sait que l'atmosphère des salles de spectacle est ordinairement sèche.

Voilà, n'est-ce pas? pour messieurs les directeurs de théâtre, outre un excellent moyen de réaliser des économies de chauffage, d'avoir en même temps une salle hygiénique. Sauront-ils en profiter et verront-ils prochainement, à côté de l'orchestre, une équipe d'obèses faisant office de radiateurs?

Les hommes gras n'ont jamais été un fardeau pour l'humanité, dont ils font les délices, car ils ont toujours été fort gais. Mais il y a encore d'autres utilités qu'on pourrait tirer d'eux.

Puisqu'ils transpirent beaucoup, peut-être trouvera-t-on, en cherchant bien, à utiliser les eaux abondantes qui découlent de leur individu. Il n'est pas possible que ce liquide ne soit bon à rien: dans la nature, rien ne se perd!

MAX.

Grenades

A quand le prochain incendie?

La combustion spontanée se fait évidemment trop fréquente dans les garages.

Ne vaudrait-il pas mieux remplir d'eau, au lieu de gazoline, les réservoirs d'auto?

Au dernier feu dans le dernier garage rasé, chaque propriétaire d'auto, saisissant l'appareil téléphonique, s'enquérirait:

—Ta machine y a-t-elle passé, mon vieux?

—Non, mon vieux. C'est ben de valeur. Et la tienne, était-elle là?

—La mienne non plus, et c'est ben maudite.

Il y avait du reste assez d'heures, puisque 250 voitures furent roussies.

Que paie pour ces flambées?

Les compagnies d'assurance?...

Vous n'y êtes pas, gens naïfs.

C'est le public, le bon public, l'ex-

Le Comité des Seize et la Dominion Alliance lancent chacun un appel de fonds, dans la même semaine aux gogos.

LA PROSTITUTION ET L'ALCOOL

Deux chats sortant du sac dans la même semaine... c'est quelque chose, n'est-ce pas? surtout si l'on considère que le couple est formé d'un matou fort d'attaque, le Comité des Seize, et d'une chatte qui n'a pas "fret aux yeux", la "Dominion Alliance".

Soyons galants, occupons-nous d'abord de la chatte.

"L'Autorité" n'a eu cesse d'affirmer que ces ligues contre l'alcool, le vice, et caetera, étaient fondées à seule fin de prélever des souscriptions qui tombaient dans la poche de certains faiseurs. L'organisateur de l'Anti-Saloon League de New-York, le dénommé Anderson, vient justement d'être traduit devant les tribunaux sous l'accusation de vol qualifié. Il s'agit en l'espèce d'un joli montant: \$24,700.

Or la "Dominion Alliance", dont les racines s'enfoncent à Toronto, et qui a des ramifications dans les autres villes, vient d'adresser par tout le Dominion, sous la signature du bonze B. H. Spence, un appel de fonds, lesquels sont destinés à rendre "sec le monde entier", et la lettre circulaire ajoute: "Le Canada, en prenant la tête de ce mouvement, a l'occasion de rendre le plus grand service qu'aucun pays ait jamais rendu à l'humanité."

Après cela, Canayens, mes amis, si vous n'envoyez pas toutes vos épargnes au dit Spence, de Toronto, vous perdez la chance de rendre l'univers aussi sec qu'un Sahara et vous brûlerez dans l'enfer pendant l'éternité. La bouffonnerie de la demande n'a de supérieure que la crapulerie de ceux qui l'ont formulée.

Lâchons la chatte et passons au matou. Le Comité des Seize, notre Comité des Seize à nous, bien montréalais ce chat-là, s'est aussi fendu de sa petite "quêterie".

Lui, il laisse à la "Dominion Alliance" d'assécher la terre; par contre, il a assumé la tâche de purger le monde de la prostitution. Lisez, mes amis, lisez son manifeste:

"Le Comité des Seize, AIDE PAR LES AUTORITES CIVIQUES, compte pouvoir arrêter ce fléau (les maladies vénériennes) en en tarissant la source: la maison mal famée.

"Celle-ci, toutefois, est soutenue par de très FORTS CAPITALAUX. Le Comité qui prend les intérêts de tous les bons citoyens, est bien prêt à combattre, mais il serait juste que ceux-ci lui donnent leur concours moral et FINANCIER.

"Une SOUSCRIPTION, par exemple en ce moment, permettrait au Comité d'atteindre plus vite son but."

Le Comité ment, ou il ne ment pas, en se disant "aidé par les autorités civiques". S'il ne ment pas, pourquoi alors ce pétard, tout récemment, contre l'échevin Brodeur, chef de l'exécutif municipal, accusé de pactiser avec les prostituées — oui, l'échevin Brodeur, le protégé des révérends pères Oblats de l'église Saint-Pierre!

S'il ment, pas besoin de vous dire, amis lecteurs, que le directeur de "L'Autorité" consacrerait les cinquante dollars qu'il entendait consacrer, pendant ce saint temps du carême, à des oeuvres pies, à des oeuvres plus digne de pi... pitié.

G. L.

CE QUI MIJOTE A QUEBEC

(Du correspondant régulier de "L'Autorité") Québec, 2. — Les Québécois qui s'imaginaient que M. Perron en avait fini avec la Voirie et serait remplacé par l'ambitieux député de Lotbinière, M. J.-N. Francoeur, ou le Chevalier de Colomb Georges Boivin, député de Shefford aux Communes, ont constaté avec une componction grande, mercredi, que le ministre de la Voirie avait la poigne plus solide que jamais.

L'hon. M. Perron a donné en effet les instructions nécessaires au parachèvement de deux routes: Québec-Sainte-Anne de Beaupré et Lévis-Rivière du Loup.

Dès son retour du sud des Etats-Unis, l'hon. Alexandre Taschereau, premier, s'est aussi mis à l'oeuvre. On s'attend de jour en jour à ce qu'il remplisse trois des sièges vacants au Conseil Législatif, et les noms les plus fréquemment mentionnés sont ceux de MM. Henry Miles, ex-député de Saint-Laurent; de M. Edouard Ouellette, député d'Yamaska, de M. Pamphile Du Tremblay, directeur de la "Presse", et aussi, si un quatrième siège, aussi libre, était rempli, il est fortement question de M. Adélar Fortier, industriel montréalais.

Ce qui ne fera pas l'affaire des propriétaires de vieilles machines.

Car les compagnies d'assurance, si les feux se multiplient, augmentent leurs taux.

Et le tour est joué!

Ainsi viennent-elles d'en agir avec les églises.

Et ainsi en agiront-elles avec les garages, soyez sûrs, amis lecteurs.

MISTIGRIS.

PAS DE CIGARETTES PAS DE COSMETIQUES

Les partisans des lois bleues aux Etats-Unis atteignent à la haute folie.

Les partisans des lois "bleues" aux Etats-Unis sont en train d'atteindre au suprême degré de la folie. Souhaitons qu'ils deviennent furieux afin d'être calfeutrés plus vite.

Dans le New-Jersey, un pasteur a été arrêté pour avoir organisé la représentation de la "Passion" le dimanche.

Dans l'Utah, à Salt Lake City, la ville sainte des Mormons, quatre citoyens des plus éminents ont été coffrés pour avoir fumé dans un restaurant, en contravention avec la loi qui interdit de "tirer une touche" en public dans cet Etat pudibond.

Mais il y a mieux: Une dépêche de Topeka, Kansas, nous apprend que la guerre à la cigarette continue là-bas avec acharnement. Les fumeurs y sont depuis longtemps considérés comme un danger public et social. Il existe déjà une loi interdisant la vente et même l'offre gratuite de cigarettes et de papier à cigarette, mais cette loi n'atteint pas son but, car elle n'interdit pas expressément de fumer les "clouds de ceruciel". Le seul résultat qu'on ait obtenu jusqu'ici ressemble à celui qu'a donné la prohibition, c'est-à-dire que la contrebande se fait en grand et que les autorités sont impuissantes à l'arrêter.

Le sénateur Howard, de cet Etat, ému par un aussi scandaleux état de choses, vient donc de présenter un projet de loi interdisant la possession d'une seule cigarette, même d'une seule feuille de papier à cigarette, et tout contrevenant serait passible d'une amende, avec prison, au gré du juge, pour une première contravention; mais pour une récidive, ce serait la prison obligatoire.

Ceux qui ont plaisir à se moquer des "réformateurs" atteints de maboulisme aigu attendent avec anxiété quelle chance a cette loi d'être votée, car une autre est sur le métier, bien plus cocasse encore: la loi dite "du teint pur", interdisant aux femmes l'usage de tout cosmétique, pâte, fard, crayon, etc., sous peine d'amende, et pourquoi pas de prison?

Pour nous, à moins que les législateurs du Kansas soient fous à enfermer à triple verrou, il y a une malice dans cette dernière législation. Les femmes, aux Etats-Unis, ont beaucoup fait pour soustraire aux hommes leur petit verre et leur pipe. Pourquoi les hommes ne représenteraient-ils pas en leur enlevant leur pâte et leur fard?

Savez-vous ce qui pousse le sénateur Howard contre la cigarette? "Conservons frais et roses, dit-il, nos beaux jeunes gens". L'impudique sénateur aurait-il dessein d'ouvrir là-bas un vaste "Club Geoffrion"?

Pour un "revuiste" montréalais, quelles déplorables farces à charpenter sur les insanités de nos excentriques voisins!

G. L.

Chez Concordia

Les citoyens candides qui s'étaient rendus à l'hôtel de ville, mercredi, pour assister à une tempête, ont bien assisté à une tempête, mais une tempête dans un verre d'eau, le maire Martin s'étant contenté de dire à l'échevin Trépanier: —Je t'ai insulté, moi brave Léon, mais je te pardonne et j'oublie cela.

L'échevin Desroches, d'autre part, nous a surpris.

Lui qui n'a jamais pêché par un trop-plein d'idées, il a formulé celle-ci: —Adoptons l'avance de l'heure, soit, mais que ce soit uniforme. A la ville comme à la campagne et à la campagne comme à la ville.

En quoi il avait raison. Pour l'échevin J. A. A. Brodeur, il a eu une idée plus superbe encore.

—Mon boulevard de 125 pieds, rue Sherbrooke, a-t-il déclaré, c'était une farce: "L'Autorité" avait raison.

CIVIS.

ET LES HABITANTS, QU'EN FAITES-VOUS?

La liste s'allonge des promotions dans les états-majors des services des Chemins de fer nationaux sans que des noms canadiens-français brisent l'agaçante monotonie du défilé de noms anglo-saxons.

"L'Autorité" — les 25,000 lecteurs qui lui sont demeurés fidèles depuis 10 ans le reconnaîtront — s'est constamment placée au-dessus des préjugés. Pour elle, à mérites égaux, un Anglo-Canadien vaut un Franco-Canadien et vice versa.

Qu'est-ce à dire? Est-ce que parmi les nôtres, figurant en grand nombre sur le personnel de ce vaste réseau, surtout dans la province de Québec, il ne s'en trouve pas de qualifiés pour remplir des postes élevés?

Ce sir Henry Thornton, président du réseau d'Etat avec un salaire de \$50,000 par année, et qui nous paraît un bien gros dinéur à en juger par le nombre fabuleux de banquets auxquels il a pris part depuis son arrivée, serait-il venu au Canada avec l'idée préconçue que les "Habitants" sont restés des porteurs d'eau et des seigneurs de bois?

Américain ayant conquis ses grades en Angleterre, il n'a guère eu le temps de nous connaître, puisqu'il a été principalement absorbé, en ces derniers temps, par ses digestions et que son attention se concentre à l'heure actuelle, paraît-il, sur la formation d'un train spécial pour l'accomplissement de luxueuses randonnées d'un bout à l'autre du pays.

Nous avons pourtant, parmi les directeurs des Chemins de fer nationaux, deux représentants: le notaire Ernest Décarie, pour le district de Montréal, et le colonel Onésiphore Talbot, pour le district de Québec.

Comme tant d'autres de nos mandataires dans le passé, ont-ils dessein de s'effacer devant leurs collègues d'une autre race? Voyons, messieurs, répondez à cette question:

Croyez-vous franchement que les Canadiens-français ne peuvent être autre chose que mécaniciens, chauffeurs, aiguilleurs ou serre-treins sur des chemins de fer; ou par une abnégation dont personne ne vous saura gré, croyez bien, en êtes-vous venu à la conclusion que notre réseau dit national puisse être considéré comme un monopole dont vos compatriotes de même langue doivent être exclus?

Encore un peu de ces mécomptes, et le "loyal essai" d'administration des voies ferrées par l'Etat promis par M. Mackenzie King nous semblera bientôt assez déloyal pour rejoindre les choses qui ont trop vécu.

VIEUX ROUGE.

LES IMMIGRANTS QUI EMIGRENT

Le type d'observation moyenne ayant visité l'Ouest canadien et l'Abitibi ne peut s'empêcher de mettre la main dans sa poche afin de sauver son dernier "trente sous" en voyant dans les journaux les mirabolantes perspectives de ce cyniques spéculateurs promettent aux agriculteurs qui font s'établir dans ces contrées "où coulent le lait et le miel" de l'emplissage.

J'en tirai tout de suite avec l'Abitibi. J'ai visité ce pays marécageux en 1915, et je n'y ai trouvé que les grenouilles et les agents des spéculateurs qui fussent satisfaits de leur sort. Par contre, de braves cultivateurs, et surtout leurs femmes, venus des vieux comtés de la province de Québec, avec un peu d'argent et du bétail, avaient mangé les deux et avaient les bras au ciel en songeant aux belles terres qu'ils avaient quittées pour venir ensemencher un sol où le grain prenait tant de temps à mûrir que les gelées se chargeaient du grand nettoyage avant l'arrivée à terme. A ces braves colons de l'Abitibi il ne reste comme moyen d'existence, en somme, que le chantage.

J'ai visité l'Ouest canadien en 1910. Autre bluff immense! En moyenne, on n'y fait qu'une bonne récolte en quatre ans. Cela ne veut pas dire que deux bonnes années ne peuvent pas donner un démenti apparent à cette affirmation. La chose vient justement d'arriver. Mais il faut prendre la moyenne et les bonnes récoltes ne sont, le plus souvent, pas plus fructueuses que les mauvaises, par la baisse du marché aux grains. Résultat: l'agriculteur a travaillé comme un nègre au bénéfice des voies de transport et du vampire qui tient l'élevateur.

Ces réclames à la Barnum que nous faisons autour de régions qui ne le méritent pas commencent à porter dans le vide. Les immigrants déjà arrivés lâchent la place et les immigrants possibles restent chez eux.

Nous avons besoin d'immigration, soit; mais canalisons-la d'abord vers les vieilles provinces où il y a beaucoup de place avant de l'envoyer se perdre dans les régions désertiques.

Maurice AUBRY.

Toronto, ville du ridicule M. Arthur Gaboury en charge d'un syndicat

C'est assez de son nom pour déchaîner le rire.

Pourquoi Toronto est-elle la ville la plus ridiculisée qui soit au Canada? se demande un journal de la Ville Reine, le "Saturday Night", qui convient que le fait existe et n'est pas immérité.

Toutes les suggestions les plus sangrantes sorties de cerveaux mis en ébullition par un puritanisme exagéré émanent de Toronto, poursuit le "Saturday Night", et il rend responsable de la peu enviable auréole dont s'orne Toronto comme un cocu de ses cornes une petite clique de révérends "docteurs" de la Lord's Day Alliance, de la Dominion et d'autres "Alliances" avec la stupidité.

Au Parlement, à Ottawa, un député n'a qu'à prononcer le mot "Toronto" pour obtenir aussitôt un succès de fou rire. Il n'y a que le "p'tit père" Hocken, ex-maire de Toronto et grand chef des Orangistes, à ne pas rigoler; mais le "p'tit père", chaque fois qu'en sa vie il veut rire, n'esquissa qu'une grimace, si bien qu'il a fini par se décourager.

Pendant le dernier débat à la Chambre sur les paris aux courses M. Fernand Rinnert, député de St-Jacques (que Dieu le réalise), a été particulièrement heureux à l'égard de ces fabricants de nouveaux péchés: "Observer les dix commandements, éviter les sept péchés capitaux, ça saurait être, pour ne pas pêcher, à piteux, je crois que ça suffit à l'homme de bien", a-t-il prononcé. Le bonhomme, La Fontaine, le fra

GILBERT LA RUE.





L'Habitue de l'Epargne chez les Enfants.

doit se contracter de bonne heure. Alors elle devient une seconde nature. C'est aux parents à lui diriger dans la bonne voie, en leur procurant une "petite banque" ou COFFRET D'EPARGNE...

BUREAU DE DIRECTION: PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Legislatif. VICE-PRESIDENT: J. H. FORTIER. DIRECTEURS: A. N. DROLET, NAP. DROUIN, NAZ. FORTIER, A. B. DUPUIS, SIR GEO. GARNEAU, C. E. TASCHEAU, ERNEST R. DECARY, HON. J. E. NICOL, C. R. GERANT-GENERAL: HENRI DES RIVIERES.

La BANQUE NATIONALE

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE. — 339 BUREAUX AU SERVICE DU PUBLIC.

ENCORE LE KU-KLUX-KLAN

Les Etats-Unis sont agités de convulsions internes graves. Ce pays, qui a la réputation de fondre comme dans un creuset tous les éléments ethniques étrangers qui s'établissent chez lui, et qui a inscrit dans sa Constitution que le Congrès ne doit jamais "faire de lois pour instituer une religion ou pour interdire l'exercice d'aucun culte", se trouve aujourd'hui en présence d'une fermentation religieuse aiguë.

Un puritanisme, un pharisaïsme obtus, teinté de barbarie, s'affirment depuis trois ans par des manifestations tellement scandaleuses qu'un député au Congrès de Washington, M. Chandler, a du dire à la séance du 11 septembre dernier, qu'à aucune époque, depuis la Déclaration d'indépendance, la liberté des croyances n'a été aussi menacée.

Quel est donc ce fléau qui s'est abattu subitement sur la grande République? Ce n'est pas un fléau dans le sens traditionnel du mot, une épidémie dont les ravages peuvent être enrayerés par investissement ou isolement. Il s'agit plutôt d'une fermentation de bactéries morales, conditionnée par les circonstances externes: atmosphère politique, troubles économiques, etc., phénomènes assez généralisés aujourd'hui sur toute la surface du globe pour produire partout des effets analogues: virus juif en Russie, sens prétorien en Italie, bactériologie puritaine ou quakeride aux Etats-Unis.

Une organisation politico-religieuse s'est fondée en Georgie, environ un an après l'armistice, qui s'est donné pour objet de purifier dans la patrie américaine, les vases et les meubles auxquels les étrangers auraient touché. Il s'agit des étrangers à l'américanisme pur.

En première page d'un de ces journaux, La pure Démocratie publié au Texas, on lisait, dans le numéro du 5 novembre 1921, écrit en gros caractères, cette manchette sensationnelle: Lisez la Pure Démocratie. Prenez la drogue (dope). Signez la pétition et tuez le pape!

Tel est l'esprit de cette association secrète: le Ku Klux Klan, qui, dans le Texas, a acquis la sympathique protection des autorités administratives.

A peu près dans le même temps paraissait à l'autre extrémité du pays, à Seattle, un périodique intitulé La Circulaire hérétique. Cette feuille résumait en une manchette sensationnelle le programme du Ku Klux Klan: Fortes raisons pour lesquelles les catholiques romains ne devraient pas avoir de droits civiques aux Etats-Unis.

Enfin, vers l'été dernier, une nouvelle publication, intitulée Rome dans la Chambre du Congrès, prétendait faire une exposition des menées et de l'influence indu exercées par les catholiques dans la politique des Etats-Unis.

L'auteur de ce factum, Gilbert O. Nations, est aussi le directeur d'une revue, Le Protestant, publiée dans la capitale même de la République. Il s'en prend à tous ceux qui, au sujet d'un certain nombre de lois récentes, ont voté dans un sens anti-protestant ou pro-catholique. Il donne la liste des députés sénateurs qui votaient mal et les voue à la vengeance des purs, de ceux dont l'esprit américain a 100 p. c. de pureté.

Le Ku Klux Klan paraît unir dans sa réprobation les juifs, les catholiques et les noirs, sans parler des Irlandais (généralement catholiques); mais les catholiques sont particulièrement visés par ces farouches chevaliers de l'Empire invisible, du Magicien Impérial et du Grand Gnome, symboles chers aux adeptes de cette compagnie d'illuminés qui jouent les Robert Macaire en se couvrant d'un capuchon à visière et qui pratiquent l'incendie et l'assassinat.

Il s'en sont pris au Secrétaire d'Etat à la Guerre, M. Weeks qui, pour l'inhumation à Arlington du Soldat Inconnu ramené de France, avait, choisi entre autres pasteurs, un prêtre catholique.

Il ont dénoncé la Légion américaine (association des anciens combattants) à la réprobation universelle parce qu'elle se serait donné un président catholique (ce qui était faux, du reste). Ils mènent une campagne acharnée contre l'influence croissante de l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Ils ont flétri l'ex-président Wilson pour avoir eu à son service un secrétaire catholique, M. Tumulty: "La gravitation secrète du président Wilson autour de la Papauté est un des mystères de l'histoire d'Amérique."

Il accusent l'ex-président Taft d'être au service du pape parce que ce haut fonctionnaire a élevé un catholique, M. White, au rang de juge en chef.

Parce que le président Harding a écrit une lettre élogieuse au cardinal Gibbons, dont le fête le centenaire de naissance, ils l'accusent de trahir l'église Baptiste et la Franc-Maçonnerie.

Il publient partout que la guerre a été fomentée par la Papauté.

Le Protestant et la Menace, organes de cet hyperpatriotisme américain, rééditent chaque jour les glozes fallacieuses de l'Inquisition et de la Saint-Barthélemy, afin d'éclairer les pauvres cerveaux de leurs auditeurs sur la pureté et le désintéressement du puritanisme moderne, et les pousser à l'incendie des églises catholiques et à l'assassinat des impurs.

Félicitons les Etats qui ne s'en laissent pas imposer par ces évergètes.

A une récente conférence des gouverneurs d'Etats, tenue, le mois dernier, à White Sulphur Springs (Virginie Occidentale), le gouverneur Allen, du Kansas, s'est engagé à refuser toute liberté de nuire au Ku Klux Klan dans les limites de sa juridiction. "Ce pays, a-t-il dit, n'a pas reçu le baptême héroïque du feu dans la dernière guerre pour retomber lamentablement dans ce genre de désordre!"

Guillaume II intime

Confidences et révélations d'une dame de la Cour de Berlin.

Un des officiers attachés à la personne de Guillaume raconte ainsi une de ces visites imprévues et matinales à Posen: "Au cours du petit déjeuner et pendant qu'elle était à cheval, Sa Majesté ne parla que des "têtes" qu'allaient faire le commandant et ses officiers lorsqu'on allait les réveiller brusquement.

Voyager était une telle passion chez l'empereur que, lorsqu'il n'avait personne à aller visiter, il passait la nuit dans son wagon-salon qui était garé à la station de Wildpark, à cinq minutes du nouveau palais.

Une fois, alors que ce divertissement était devenu trop fréquent, la kaiserin eut le courage de menacer Guillaume de venir coucher dans le train impérial. Le kaiser quitta aussitôt son wagon et renonça pour quelque temps à voyager.

Il était temps que Sa Majesté rentrât au bercail, c'est-à-dire au palais, car sa domesticité, furieuse de dormir si souvent tout habillée, commençait à murmurer et se proposait de prévenir un membre de la gauche du Reichstag qui devait par voie d'interpellation, demander au gouvernement où Sa Majesté passait de si nombreuses nuits.

Le parlementaire devait faire ressortir la perturbation que subissait le trafic des chemins de fer quand Guillaume restait la nuit dans son train de luxe.

"Plus de cent fonctionnaires et ouvriers dans ce cas devaient veiller, la nuit blanche, disait le comte Eulenburg, cent et davantage. L'ordre m'a passé par les mains. Songez un peu au travail que nécessitait le caprice impérial.

"Des trains de marchandises devaient emprunter des voies adjacentes; les trains de voyageurs devaient ralentir, car les signaux ordinaires, sifflets, cloches, etc., cessaient de fonctionner, pour ne pas réveiller Sa Majesté."

Le personnel devait être triplé partout, même en stationnement, et la surveillance exigeait de nombreux agents. Tout le monde était excédé, et écrasé par les responsabilités et les ordres, contre-ordres donnés à chaque instant.

Seul Guillaume, très reposé, feignait d'ignorer les fatigues, souvent inutiles, qu'il imposait à quantité d'employés et de serviteurs, qui ne l'en chérissaient pas moins!

LES CHIENS DU KAISER Le kaiser avait une affection particulière pour deux basses, deux petites bêtes méchantes, et hargneuses. Ces chiens avaient une prédilection marquée pour les mollets, les jupes et les jupons des dames.

A l'exception de la chambre où leur présence était interdite par égard sans doute pour les jambes de l'impératrice, ces sales bêtes suivaient l'empereur. L'auguste souverain s'amusait beaucoup, quand elles déchiraient les vêtements ou les tibias des gens de son entourage. On se demandait parfois si ces maudits quadrupèdes n'avaient pas conscience de leur haute situation tant ils étaient désagréables et violents.

Un jour le comte de Mirbach dit à son collègue von Eulenburg qui était maréchal de la cour: "Pourquoi n'empoisonnez-vous pas ces bêtes?"

"J'y ai bien pensé, répondit-il, et j'en aurais sûrement fait si j'avais été certain que ces chiens n'auraient pas de successeurs. Tout comme Bismarck, Sa Majesté pourrait avoir l'idée de s'entourer de méchants dogues et alors nous ne serions plus en sûreté ni les uns ni les autres."

Le mieux est l'ennemi du bien.

Un jour d'hiver, au château de Berlin, une société triée sur le volet, parmi laquelle des dames en grande toilette attendaient l'arrivée de l'empereur et de l'impératrice.

Comme il était d'usage, les

dames d'honneur, la comtesse Keller et Fraulein von Gersdorff, se tenaient près de la porte par laquelle Leurs Majestés devaient pénétrer dans la salle d'honneur.

Tout à coup, la porte à double battants s'ouvrit et chacune de s'incliner très bas. Mais, déception..., ce n'étaient que les deux chiens qui faisaient une entrée précipitée dans le salon.

—Au diable! s'écria M. de Egloffstein, furieux. Le prince Frédéric-Léopold, qui justement venait d'entrer, ajouta de son côté: "J'aurais aimé avoir des bottes et des éperons; j'aurais pu m'en servir pour chasser ces horribles chiens.

Mais les chiens mal élevés allèrent se placer devant les deux dames d'honneur et se conduisirent de la façon la plus scandaleuse. Précisément, à ce moment, le kaiser, ayant à son bras l'impératrice, pénétrait dans la salle d'honneur.

Les dames d'honneur furent obligées de s'incliner très bas, pendant que les chiens, redevenus convenables, sautaient après le kaiser.

—Oh! les vilains! dit en souriant le kaiser, qui, d'un coup d'oeil, avait vu le tableau indécrot: si jamais vous recommencez, vous serez battus!

Puis il rit très fort et essaya de faire rire l'impératrice. Mais Sa Majesté, rougissante, l'entraîna vivement.

Les courtisans riaient jaune.

Le tableau des Barberina

A une fête donnée au palais, la kaiserin portait sur ses cheveux poudrés un tricorne surmonté d'un bouquet en brillants et d'une grappe de raisins.

Ces bijoux avaient été portés par Napoléon Ier lors du couronnement, puis avaient disparu, perdus dans la débâcle de Waterloo. Aux oreilles, la kaiserin portait des perles formant branche de cerisier.

Ces deux bijoux avaient appartenu jadis à une amie du grand Frédéric: la Barberina. Un pastel célèbre de Rosalba Carriera, de la galerie de Dresde, représente la favorite padree de ces deux perles incomparables.

Un autre portrait de la jolie Barberina se trouvait au palais. Un jour, en 1748, après une scène violente entre le monarque et la dame, Frédéric, pour humilier son amie, donna l'ordre d'accrocher ce tableau dans les W. C.

—Pour la honte éternelle de la femme, dit-il. Cette singulière punition dura longtemps, jusqu'à ce que Guillaume, procédant à certaines transformations dans le palais de ses pères, découvrit le pot, ou plutôt la dame aux roses. Le tableau, un chef-d'oeuvre de Vanloo, fut accroché au château de Bellevue.

Quant aux bijoux de la Barberina, ils figurent dans les trésors de la Couronne! Comment y sont-ils venus?

Guillaume racontait souvent cette histoire. Il aimait à établir ses connaissances artistiques et à se proclamer "le sauveur des arts."

EXPLICATION DE LA HAUSSE DES PRIX DU THE

La Compagnie de Thé Salada, la plus grosse maison de thé du Canada, a annoncé dernièrement une augmentation sur toutes ses marques. Elle s'est trouvée obligée, d'après les renseignements que nous avons pris, d'agir de la sorte pour maintenir la qualité de thé Salada pendant que le thé pris à la plantation lui revenait anormalement plus cher qu'il n'importe quel moment depuis que l'usage du thé s'est répandu dans le monde entier.

L'histoire des émeutes sur les plantations, des grèves sur les docks de Calcutta pour embarrasser les commerçants et retarder les expéditions, la difficulté de se procurer des coolies pour cueillir les feuilles, tout cela nous indique que les problèmes qui agitent le monde entier dans toutes les parties du monde, depuis la guerre ont aussi trouvé une répercussion dans les plantations les plus éloignées de l'Inde.

L'ONCLE CELIBATAIRE

Un vieux célibataire, immensément riche, se trouvant malade, fait appeler son notaire afin de faire son testament. Il veut léguer toute sa fortune à un de ses amis.

—Eh quoi! lui fait observer le notaire, vous laissez votre fortune à un étranger, quand vous avez de la famille, quand vous avez un neveu?

—Mon neveu! s'écrie le vieux célibataire avec fureur, mon neveu: un vanu-pieds, un polisson, un gueux qui n'a pas le sou, qui n'a jamais rien voulu faire, et que je n'ai pas vu depuis plus de dix ans!

—Mais, depuis ce temps-là, répond le notaire, votre neveu a fait fortune.

—Comment, il est riche?

—Très riche, et il n'a nullement besoin de votre héritage.

—En ce cas, c'est différent: je

l'instigateur mon Ministre universel.

Le record sur lequel nous nous appuyons pour solliciter votre confiance

Un seul client du Crédit-Canada, Limitée, depuis son organisation en 1910, n'a perdu un dollar soit en capital soit en intérêt. Tous, au contraire, ont fait de l'argent. Il n'y a pas de notre compagnie qui a fait de l'argent, comme en fait le certificat des auditeurs qu'on lira plus bas, nous avons aussi fait faire de bons profits à tout épargnant qui a bien voulu nous confier ses fonds et ce, depuis que la Compagnie fait des affaires.

NOUVELLE EMISSION \$400,000 Compagnie Crédit-Canada, Limitée

(Incorporée conformément aux lois de la Province de Québec) Siège Social: MONTREAL

Actions privilégiées et participantes 8% cumulatif avec certificat de participation au surplus du profit, en part égale, avec les actions ordinaires après que ces dernières auront reçu un dividende de 8%.

CAPITALISATION DE LA COMPAGNIE Actions ordinaires \$200,000 Actions privilégiées et participantes, 8% cumulatif 800,000 Valeur nominale \$10.00

DIRECTEURS: HON. H. B. RAINVILLE, Président, LUC ROCHEFORT, Directeur Gérant. BANQUIERS: Banque d'Hochelega, Banque Provinciale. AVISEURS LEGAUX: Bêique & Bêique.

Bureau chef: 145, rue St-Jacques, Montreal CHAMP D'ACTION DE LA COMPAGNIE

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée, achète et vend des émissions d'obligations de gouvernements, de cités et villes, de commissions scolaires et de fabriques, de compagnies d'utilités publiques et industrielles.

Cette institution qui existe depuis treize ans a eu comme Présidents, Feu l'Honorable Juge Aldéric Ouimet, Ex-Président de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et l'Honorable H. B. Rainville, Président actuel de la compagnie.

Depuis son incorporation, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a joué un rôle très important sur le marché monétaire de la métropole de Québec, elle a financé de ses propres ressources plusieurs grandes émissions d'obligations municipales de la Province de Québec, entre autres une émission de \$1,500,000, des Ecoles Catholiques de Montréal, etc.; elle fut un facteur considérable dans le développement de la Ville de Mont-Royal, située au pied de la montagne de Montréal, ayant prêté à cette municipalité au début \$1,100,000, sur obligations. Lorsque certaines municipalités sur l'île de Montréal se trouvaient financièrement embarrassées pendant la période de guerre, dû à une extension prématurée de leurs travaux publics, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, avança à ces corps publics près de \$1,000,000, pour leur permettre de faire face aux difficultés, empêchant ainsi la dépréciation du crédit des autres municipalités de la Province de Québec.

Le Crédit-Canada, Limitée, prête ensuite son appui à la création de la Commission Métropolitaine de l'île de Montréal qui rend toutes les cités et villes sur l'île de Montréal responsables les unes par les autres.

Les services de Crédit-Canada, Limitée, et de son personnel furent requisitionnés par le gouvernement fédéral pour le prélèvement des emprunts de guerre auxquels elle et les officiers en charge de ces emprunts firent souscrire près de \$10,000,000, dans la Province de Québec.

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a été un grand facteur dans le développement de la Métropole. On la trouve identifiée à la finance des grandes entreprises commerciales qui font le bien et l'honneur de la Province de Québec; entrepris telle que l'Hôtel Mont-Royal, construit récemment, représentant un actif de \$17,955,070.64, et qui est un magnifique succès financier.

La Compagnie Crédit-Canada, Limitée a vendu durant ses treize années d'existence des millions de dollars de valeurs de placements sur lesquelles ses clients n'ont jamais perdu un dollar en capital ou en intérêts.

ACTIONS PRIVILEGIEES ET PARTICIPANTES

Les actions privilégiées sont non cotables; elles sont vendues à un seul prix à tous y compris les directeurs. Aucune des dites actions ne sera vendue à un prix réduit, et aucune ne sera accordée comme boni. Tout le produit de la vente des dites actions servira exclusivement au capital de roulement de la compagnie. Les seules dépenses incidentes à la présente émission et qui seront déduites dans les livres de la compagnie seront celles du coût des amendements à la charte, les dépenses de publicité, de voyage, de commissions payées aux agents pour la souscription des actions, le tout devant être maintenu à un minimum absolu.

SECURITE DU PLACEMENT

Les actions privilégiées sont privilégiées sur l'actif et les profits de la compagnie. Le capital de la compagnie étant placé exclusivement dans des obligations de gouvernements, de cités et de villes, de municipalités scolaires, de fabriques, ou autres valeurs de tout premier ordre dont la sécurité est soigneusement établie tant au point de vue légal qu'au point de vue financier, ceci constitue une garantie que chaque dollar versé sur les actions privilégiées est parfaitement sauvegardé, étant toujours représenté à l'actif de la compagnie par un montant équivalent d'obligations municipales, ou d'autres valeurs absolument sûres, facilement négociables, et qui est productif d'intérêt indépendamment des bénéfices qui peuvent être réalisés sur les opérations de la compagnie.

Une compagnie du genre de celle-ci bien administrée n'a en réalité besoin que de peu de capital, si ce n'est que pour offrir la garantie de solidité nécessaire à ses engagements. Les achats d'émissions ne sont faits qu'après un examen minutieux de la légalité des titres achetés et consistent toujours en obligations hypothécaires ou autres valeurs dont la sécurité est établie. Assez souvent la compagnie peut revendre, parmi sa nombreuse clientèle, la totalité des émissions achetées avant même d'en avoir pris livraison, de sorte que son capital ne sortant que rarement de la caisse, on peut ajouter aux profits inhérents à l'entreprise, l'intérêt réalisé sur le placement des capitaux de la compagnie.

ADMINISTRATION

La Compagnie est administrée par MM. E. A. Ouimet et Luc Rochefort, Gérants-Conjointes depuis bientôt cinq ans, aidés des conseils de l'Honorable H. B. Rainville, MM. Ouimet et Rochefort sont sous contrat avec la compagnie pour une période de dix années à compter du 1er février 1923, au salaire maximum de chacun \$5,000, par année. L'Honorable H. B. Rainville, Président ne reçoit aucun salaire.

PERSPECTIVES DE PROFITS EN PLUS DE 8% POUR LES ACTIONNAIRES PRIVILEGIES

Les achats consistant toujours d'obligations municipales, hypothécaires ou autres valeurs absolument liquides, le capital de la compagnie peut être tourné avec grande rapidité, même une fois par mois, avec un profit net variant de 1% à 10% sur chaque transaction.

Depuis son incorporation, la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, a toujours été une source de revenus quasi-extraordinaire. Les opérations des quatre dernières années le prouvent d'ailleurs conclusivement. Le profit net dans cet espace de temps ayant été de 2040% sur le capital employé ou 510% par année; d'autres termes les profits nets furent égaux à \$2,040, pour chaque \$100.00 de mise. La compagnie estime qu'elle pourra faire pour ses actionnaires dans l'avenir ce qu'elle a fait pour eux dans le passé, et qu'elle pourra atteindre le record de ses meilleures années.

APPEL SUR LE CAPITAL

Tel qu'énoncé dans la formule qui fait partie de ce prospectus, un versement initial de (30%) \$3.00 par action de la valeur nominale de \$10.00 doit accompagner chaque souscription, suivi d'un versement de (30%) \$3.00 par action payable le 1er mai 1923.

L'attention présente n'est pas de faire d'autres appels mais de compléter graduellement le capital à même les bénéfices. Dans tous les cas, aucun appel additionnel ne dépassera 10% du montant souscrit et après avoir d'au moins 60 jours pour chaque appel.

SOUSCRIPTIONS

Des souscriptions pour au moins cinq actions de \$10.00 seront reçues jusqu'au 1er avril 1923 à midi, et la compagnie se réserve le droit au cas où la demande dépasserait le montant offert de réduire au prorata les plus fortes montants après avoir donné la préférence aux actionnaires inscrits pour \$1,000, au moins.

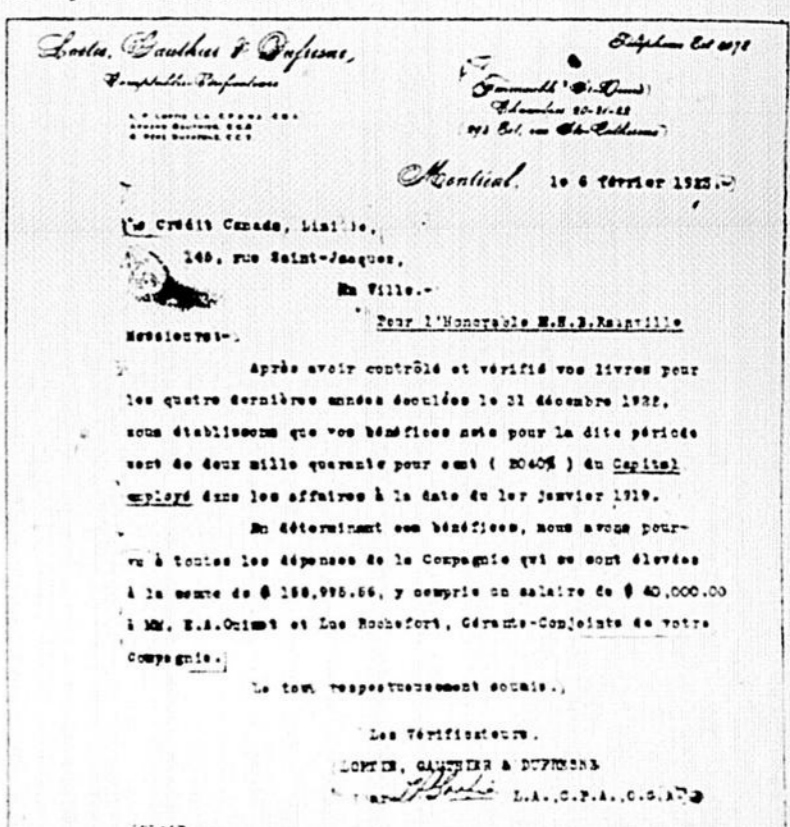
La compagnie acceptera en paiement des versements à faire sur le capital souscrit, des obligations de tous les Impôts de Guerre de la Puissance du Canada et des obligations municipales de la Province de Québec au prix du marché.

Les commandes peuvent être envoyées par téléphone ou télégraphe à nos frais.

CREDIT-CANADA, LIMITEE 145, rue St-Jacques, Montreal

MAIN 4735-4736 MAEN 2545-2529

Formule de souscription: LA COMPAGNIE CREDIT-CANADA, LIMITEE. Je soussigné(e) demande et m'engage par la présente, à souscrire, au pair, à la présente émission d'actions privilégiées et participantes 8% cumulatif de la valeur nominale de \$10.00 du capital-actions de la COMPAGNIE CREDIT-CANADA, LIMITEE, avec certificat de participation au surplus des profits qui devront être divisés en parts égales entre le capital-actions privilégiés et le capital-actions ordinaires après que ce dernier aura reçu un dividende de 8% et a payé comptant 30% du montant qui me sera alloué et 30% le 1er mai 1923. Je conviens aussi de faire un versement additionnel de 10% (s'il est appelé) qui pourra être considéré comme prime si les circonstances l'exigent à la suite d'un avis d'au moins 60 jours. Signé ce... jour de... Témoin...



Les actions privilégiées 8% cumulatif comportent un certificat de participation au surplus de profits de la compagnie, en part égale avec les actions ordinaires, après que ces dernières auront reçu un dividende de 8%. Ceci permet aux actionnaires privilégiés d'envisager les résultats les plus alléchants.

La direction estime que le surplus de profits de la compagnie lui permettra de payer aux actionnaires privilégiés et ordinaires un bonus de dividendes considérable chaque année en plus de 8%.

Parmi les avantages spéciaux qui accroîtront au bénéfice des actionnaires de la Compagnie Crédit-Canada, Limitée, sera l'opportunité exceptionnelle qui leur sera fournie de souscrire à des prix spéciaux aux différentes émissions qui seront offertes par la compagnie de temps à autre, soit une réduction égale à 25% du profit que la Compagnie réalisera sur le prix de vente.

Un fait qui mérite aussi considération est, qu'en devenant actionnaire de Crédit-Canada, Limitée, le souscripteur obtient par là une introduction dans une puissante institution financière, ce qui pourrait lui être d'une grande utilité dans le cas où des institutions désirables où il aurait des intérêts, pourraient requérir de l'aide financière.

Le tout, respectueusement social.

Les Vérificateurs: LUC ROCHEFORT & DUBOIS

# LE DREADNOUGHT AERIEN

Southampton, 3. — Le premier "dreadnought" aérien anglais, hydroplane en construction ici pour le ministère de l'air, est construit de façon à pouvoir se maintenir sur l'eau; il est complètement éclairé à l'électricité.

Au-dessus de la coque il y aura une superstructure divisée en trois compartiments, un pour le commandant, un autre pour les canonnières et le troisième pour le pilote. Le poids total du navire volant avec équipage, essence et deux torpilles, pesant chacune 3,000 livres, sera environ neuf tonnes et demie. Il portera neuf mitrailleuses et l'appareil pourra monter rapidement et se mettre hors de la portée des navires de guerre après avoir attaqué l'ennemi.

# LA POMME D'ADAM ET D'ÈVE

New-York, 3. — Le pasteur Percy Stickney Grant, de l'église de l'Ascension, continue à prononcer des sermons sensationnels. Hier, il a osé dire que le paradis terrestre et l'histoire d'Adam, de la pomme et de la pauvre Ève était une fable.

Il a ajouté que le besoin d'une religion nouvelle se faisait sentir, si l'Église ne consentait pas à se débarrasser de toutes ces superstitions. "Ceux qui, en religion, acceptent tout, croient qu'ils obtiendront la puissance céleste, parce qu'ils ont foi dans la conception miraculeuse du Christ, sa mort et son ascension aux Cieux. Cette théorie est aussi indigne de l'intelligence moderne que le seraient les croyances dans les dogmes des anciens prêtres de l'Égypte."

"Nous ne pouvons plus accepter ces fables aujourd'hui parce que les jeunes gens d'aujourd'hui n'ont plus les croyances de leurs ascendants. La religion doit être d'accord avec la raison."

Il a ajouté que la version du "Vieux Testament" qui parle d'un "Dieu Vengeur" n'est pas une idée du christianisme mais du paganisme.

Le pasteur Grant a défendu les représentations cinématographiques et théâtrales du paradis.

"Allons-nous, interrogea-t-il, forcer les gens à rester chez eux la journée du dimanche, à penser. — Non, ils veulent se sentir émus par les passions de la vie, voyager, par l'imagination, dans les pays qui se déroulent sur l'écran."

# CE QUE CES DAMES PENSENT

Paris, 3. — Le magazine "Eve" a posé, dans son dernier numéro, deux questions à ses lectrices. La première est celle-ci: Quelle profession voudriez-vous voir exercer à votre mari? La seconde: S'il n'était pas Français, de quelle nationalité voudriez-vous qu'il fût?

A la seconde question, 20,000 lectrices ont répondu, et sur ce nombre 14,000 déclarent qu'elles le voudraient Américain.

Les alliés de la France sont assez mal partagés. Deux mille lectrices se déclarent en faveur des Italiens, et 1,800 en faveur des Anglais. Les autres nationalités n'ont pas obtenu plus de 400 suffrages. Dix-huit lectrices se sont déclarées en faveur des Turcs.

A la première question, les lectrices se déclarent en faveur des industriels, qui obtiennent 9,000 suffrages, les savants 3,000, les banquiers, 2,000 et les acteurs de cinéma 1,000. Aucune autre profession ou métier n'a dépassé le chiffre de 1,000. Les aviateurs viennent au 9e rang, avec 360 suffrages, et les pugilistes au douzième, avec 141 suffrages. Pas une lectrice n'a choisi comme profession pour son mari celle d'officiers de terre ou de mer, ni d'employé de l'Etat.

# L'AUTOMOBILISME CHEZ SAM

Washington, 3. — La production des automobiles aux Etats-Unis a augmenté en janvier jusqu'à son plus haut point depuis le mois d'août dernier, qui est en général le mois de la plus grande production. Ces renseignements ont été fournis dans un rapport publié aujourd'hui par le département du commerce. La production des voitures de voyageurs en janvier 1923, était de 21,697, ou presque trois fois la production de janvier 1922. Celle des camions automobiles était plus du double, puisqu'elle s'élevait à 19,206 le mois dernier, au lieu de 9,416 en janvier de l'année dernière.

La production totale pour 1922 s'est élevée à 2,334,790 voitures de voyageurs, et à 242,975 camions automobiles.

# CE "SEC" ETAIT SAOUL

Washington, 3. — La Chambre a été jetée dans un grand état de confusion aujourd'hui, quand le représentant Gallivan, démocrate du Massachusetts, dans une nouvelle attaque contre la loi de prohibition, a déclaré que récemment un sénateur "archisc" était devenu tellement "archivire" qu'il n'avait pas pu répondre à un appel pour un vote à main levée, et qu'il avait fallu "que deux de ses collègues le retinssent pour qu'il ne montât pas à la tribune".

Le représentant Blanton, démocrate, du Texas, a voulu s'opposer à ces remarques sous prétexte que M. Gallivan transgressait les règlements de la Chambre en parlant d'un sénateur en ces termes, mais on a couvert sa voix sous un tonnerre d'applaudissements, et demandé que M. Gallivan continuât son discours.

Cependant le membre du Texas a insisté, et M. Gallivan lui a répondu qu'alors qu'il était contraire aux règlements de la Chambre de critiquer les actes législatifs d'un sénateur, il ne parlait pas d'un de ces actes. M. Blanton n'a pas voulu céder, et M. Gallivan lui a rappelé que le représentant Upshaw, démocrate de la Georgie, un leader "des secs", avait récemment critiqué "la moitié des membres du Congrès", à cause de la prétendue violation de la loi Volstead.

"Si mes observations au sujet du sénateur ivre, qui est un ami de mon ami du Texas, offensent l'exquise délicatesse de ses sentiments, je suis prêt à les retirer."

"Ce n'est pas un de mes amis", a retorqué M. Blanton, qui a insisté pour qu'on retint les paroles de M. Gallivan pour que la Chambre pût décider si elles étaient ou non contraires au règlement.

# LA PRATIQUE DES LOIS BLEUES

Washington, 3. — M. William A. Brady, le directeur de théâtre bien connu, agacé par la campagne menée contre les théâtres par le Révérend Bowly, secrétaire de la "Lord's Day Alliance", qui voudrait que les lois bleues fussent appliquées le dimanche contre les salles de spectacle, vient d'adresser au commissaire de la police Enright une lettre dans laquelle il demande qu'il ne soit pas fait deux poids et deux mesures, et que si l'on veut appliquer la loi — qu'on le fasse contre tous les divertissements dominicaux, quels qu'ils soient. Voici sa lettre:

"Les journaux de ce matin publient une communication à vous adressée par le Rév. Dr. Bowly, secrétaire de la "Lord's Day Alliance", dans laquelle il vous demande de faire appliquer les "lois bleues" contre les représentations théâtrales données le dimanche, dans cette ville.

"Puis je vous demande, en ma qualité de citoyen et de contribuable, que les mêmes lois que le Dr. Bowly vous prie d'appliquer aux théâtres, soient aussi appliquées au golf, au tennis et autres jeux qui se pratiquent le jour du repos dominical. Si le révérend docteur est autorisé à continuer sa campagne contre les théâtres de cette ville, je propose de former une "Alliance du Dimanche", qui aura pour but de faire appliquer toutes les lois du dimanche, et non pas une seule."

Commentant sa lettre, M. Brady a dit: "Il est contraire à la loi de travailler, de vendre des journaux, ou de tenir ouverts des cabarets le dimanche. Coney Island avec Luna Park et tous ses amusements devra fermer si ces lois sont appliquées."

Dans sa lettre au commissaire de la police, M. Brady fait observer que toutes les personnes arrêtées dimanche dernier à la suite des plaintes du Dr. Bowly ont été remises en liberté par les magistrats devant lesquels elles furent amenées.



L'HON. H. B. RAINVILLE  
MAISON FLORISSANTE

M. Rainville est le président du Crédit-Canada, limitée, maison qui vient de mettre sur le marché une nouvelle émission de ses capital-actions. M. Rainville a pris une large part au développement des industries canadiennes en général. Sa grande influence et sa vaste expérience ont toujours été hautement appréciées dans toute la province de Québec qui a su en profiter.

M. Rainville est directeur de la Montreal Light, Heat and Power Company. Il y a quelque temps il vendait la compagnie d'Assurance Mont-Royal dont il était le président et dont il détenait la majorité des actions. Grâce à son habile direction cette compagnie a pu payer plusieurs dividendes d'actions, dividendes très importants. C'est là un fait assez rare dans l'histoire des compagnies d'assurance au Canada.

En 1920 les actionnaires ont reçu 100 pour cent du stock qui leur a été payé sous forme d'actions de la Montreal Light, Heat and Power Company. A cette époque ce stock se vendait un peu plus de \$80 l'action. La semaine dernière ce même stock touchait 109. Une autre fois il a été payé un dividende en actions de 40 pour cent, tandis que le dividende régulier au taux de 10 pour cent a toujours été payé.

Le total des dividendes payés jusqu'au 31 décembre 1922, a atteint le montant de \$576,185 sur l'émission première au montant de \$250,000. M. Rainville, dit-on, a reçu pour les intérêts qu'il détenait dans la Mont-Royal, la somme rondelette de \$750,000. Les actionnaires, par ailleurs, ont été amplement protégés. Ils recevront \$300 pour chacune des actions qu'ils détiennent.

M. Rainville s'occupera maintenant exclusivement des affaires du Crédit-Canada, limitée.

# LA VIE AMUSANTE

J'ai rencontré mon ami Baptiste de Pigalle. Mon ami Baptiste est un gentilhomme de l'asphalte. Entendez par là un type qui parmi la pègre dont le trottoir est le domaine, l'éventaire et le fief, ne déroche pas jusqu'à commercer ou faire oeuvre de ses dix doigts. Il a un incontestable air de noblesse et un gros portefeuille dans lequel de parameux projets et de mirifiques inventions ont pris la place réservée aux bank-notes.

Il était fort agité. — Qu'avez-vous donc, noble Baptiste, lui dis-je, que votre front soit barré d'un pli soucieux et votre bouche torquée dans une crispation de mauvaise humeur.

— Il y a, mon cher, que la T.S.F. exagère que maintenant elle a pris le monopole des inventions possibles, condamnant au harakiri les savants, dont je suis et qui par tradition travaillent encore avec fil. — Je vous écoute.

— Tant que les passionnés de sans-fil se sont contentés

d'envoyer des télégrammes qu'on ne faisait plus courir le long des fils télégraphiques, il n'y avait pas de mal. Les sociétés qui fabriquent le fil d'acier étaient seules à se plaindre (or je n'ai aucune action d'elles), et aussi les oiseaux dont on va supprimer les perchoirs au long des routes — mais les oiseaux ne sont point intéressants, s'ils disparaissent nous n'en pourrions que mieux faire grasse matinée, dans le calme. — Il faut vous dire qu'à présent je loge sous les arbres du square Saint-Pierre, pourris de moineaux.

On se propose de faire marcher les avions sans pilote et les tramways sans wattman. Pour ces derniers, je trouve la chose violente. Certes, il y aura autant de télescopes que par le passé et les derniers voyageurs montant ramasseraient autant de bûches que sous la juridiction d'un conducteur en chair et en os. Mais comment diable fera-t-on aux arrêts facultatifs? Croyez-vous que le fait de lever votre parapluie impressionnera suffisamment le système de marche commandé, du siège social, par le directeur des tramways, pour que la voiture vous accueille? Voyez-vous... qui trop embrasse...

...C'est comme les séchoirs. Là aussi on veut supprimer les fils. Evidemment, si les chemises et les torchons veulent bien tenir en l'air par la grâce des tessefistes, libre à eux. Mais comment les lavandières trouveront-elles les invisibles supports sur lesquels étaler leur linge.

...C'est comme pour l'électricité. Plus de fil. Bien sûr ça fera moins de court-circuits! Il vous suffira de vous promener la nuit avec une ampoule de cinquante bougies dans la main pour qu'un courant inconnu l'allume. Mais alors, s'il me plaît de passer la nuit sur votre palier, est-ce que vous trouverez plaisant de payer l'électricité que j'aurai consommée?

...Et les tailleurs? Ils pourront certes s'offrir, au prix où sont les complets, une machine que leur permette de coudre sans fil. Mais quand un bouton ne tiendra plus comment ferez-vous, vous, qui n'aurez qu'un vulgaire haut-parleur, dans la corbeille à ouvrage de votre femme?

...Et les bouchers? Comment saurez-vous qu'ils ont convenablement ligoté votre rosbief, s'ils le font sans fil?

...Et vos gosses? Les chargera-t-on d'un immense appareil radio-électrique pour tenir le petit ballon prime du grand magasin?

...Et faudra-t-il mettre aussi sur le compte de l'électricité le fil à la patte que nous avons tous connu?

— Hélas! Baptiste, — Mais non! Mais non! reprenez triomphalement mon ami gentilhomme, le dernier mot n'est pas dit. Il y a quelque chose où les "sans-fil" tomberont sur le bec...

— Et c'est ?

— C'est les fils des haricots verts, tiens !

— Au revoir Baptiste!

— Good-by, John !

Jean de LASCOUMETTES.

# La pauvre Allemagne !

Elle achète pour plus de 20 millions de livres sterling de ravines.

marine s'est déjà suffisamment reconstituée, et que les choses ne vont pas si mal pour l'Allemagne sur mer, qu'on veut bien le dire.

Mais ce qui doit attirer surtout l'attention, c'est l'aveu même du marin allemand, qui fait ses comptes, et reconnaît avoir dépensé, du 1er janvier 1921 au 30 juin 1922, pour le rachat de navires ex-allemands, livrés aux Alliés, pour ses constructions navales, la somme de 20 millions 076,216 livres sterling, c'est-à-dire, au cours actuel de la livre, plus d'un milliard trois cents millions de francs. C'est une dépense coquette pour la flotte de commerce allemande.

\*\*\*

Le rachat des navires ex-allemands a été ce qu'on appelle une "opération heureuse", mais qu'on ne l'oublie pas, aussi bien pour les Allemands qui ont récupéré leurs bâtiments, que pour ceux qui les ont vendus, les Anglais en particulier.

Il y a eu, en effet, pendant les deux dernières années de guerre, et aussitôt après l'armistice, une surproduction des constructions navales, qui avait été organisée d'abord dans le simple but de compenser les pertes dues à la guerre sous-marine, mais qui se prolonge au détriment d'ailleurs de la marine marchande elle-même. En effet, tandis que le tonnage mondial n'atteignait qu'une quarantaine de millions de tonnes en 1914, il dépassait la soixantaine dès la fin de 1920. D'où crise générale, baisse du fret, désarmement des navires, etc., etc.

Aussi, les Anglais qui avaient reçu en compensation de leurs pertes une importante fraction de la flotte allemande, ne savaient-ils qu'en faire? Ils disposaient de trop de tonnage.

Les Allemands, au contraire, étaient le seul peuple au monde à souffrir d'un déficit de tonnage; ils s'adressèrent donc aux Anglais et aussi, mais en bien plus faible proportion, aux autres Alliés; et, dans la

**GIN MELCHERS**  
CROIX D'OR

Fait au Canada, par des Canadiens.

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt.

3 GRANDEURS DE FLACONS: GROS - MOYENS - PETITS.

THE MELCHERS GIN & SPIRITS DISTILLERY CO., LIMITED, Montreal.

période qui va du 1er juillet 1921 au 30 juin 1922, ils purent ainsi rentrer en possession de 491,567 tonnes, et "soyez bien sûrs qu'ils ne payèrent pas en marks-papier, mais en livres sterling"; ce qui prouve encore une fois qu'ils disposaient des fonds nécessaires en devises étrangères.

Ils rachetèrent aussi les 130 bâtiments que représente ce tonnage, à des taux variables de 9 livres la tonne pour les bâtiments de moins de dix ans d'usage, à 3 ou 4 livres, pour ceux qui avaient atteint leur vingtième année. Ce sont d'ailleurs les bâtiments d'une quinzaine d'années qu'ils trouvèrent en plus grande quantité.

Quant aux compagnies qui reconstituèrent ainsi leurs flottes, nous trouvons en tête la Norddeutscher Lloyd, la Hamburg America Line, la Deutsche Südamerica Dampfschiffahrt Gesellschaft c'est-à-dire les trois plus grandes compagnies de navigation allemande.

Chaque compagnie ne s'astreignit pas à ne prendre que ses anciens bâtiments; elle

choisit au contraire ceux qui lui semblèrent le mieux convenir au trafic d'après-guerre, et les navires se trouvent avoir ainsi changé de propriétaire; mais, peu importe au point de vue qui nous occupe, puisque tous ces navires naviguent aujourd'hui sous pavillon allemand.

Pendant ce temps, les chantiers allemands ne restaient pas inactifs; la loi sur la reconstruction de la flotte allemande, fixant l'indemnité versée aux armateurs, pour les dommages de leurs livraisons à l'étranger, avait prévu la proportion (90 p.c.) des navires qui devaient être construits sur des chantiers allemands.

Des questions de politique intérieure poussèrent encore à donner de l'activité à ces chantiers, et à ne pas laisser l'ouvrier allemand chômer. Aussi les constructions neuves et les rachats de navires ont-ils atteint le chiffre vraiment considérable de 2,500,000 tonnes, qui doivent s'ajouter aux 500,000 tonnes environ que le Traité de Versailles laissa aux Allemands, si l'on veut avoir le

tonnage de la flotte allemande au 1er juillet dernier.

Depuis, les constructions neuves et les rachats de navires ont continué. Il ne se passe pas de semaine sans qu'un navire ex-allemand, mouillé quelque part sur la Tamise ou sur la Clyde, n'arbore à nouveau ses anciennes couleurs, et ne regagne les têtes de lignes de Hambourg ou de Brême.

Le résultat est facile à prévoir. Tandis que, pour les autres marines, à la crise du fret vient s'ajouter celle des salaires payés au personnel, les Allemands continuent de payer capitaines, officiers et équipages en marks; ils ignorent ce que peut être une surabondance de louage et déjà leurs lignes concurrencent celles des Alliés sur les rives africaines et américaines de l'Atlantique; elles commencent à atteindre l'Extrême-Orient d'un autre côté.

Léon de la Forge.

# Soyez Donc Convaincus

Que des bonnes dents saines dépendent votre Santé et votre Bonheur

Nos bureaux sont MUNIS de tous les PERFECTIONNEMENTS les plus MODERNES en fait de DENTISTERIE et que par conséquent nous EXECUTONS tous VOS TRAVAUX DENTAIRE avec une DELICATESSE telle que vous en êtes plus que satisfaits. N'oubliez pas aussi que ces TRAVAUX sont EXECUTES par des DENTISTES DIPLOMES avec la plus grande DISTINCTION et sous l'HABILE DIRECTION d'un DENTISTE EXPERT DE RENOM.

REDUCTIONS SENSATIONNELLES POUR LE PRINTEMPS

TOUS NOS TRAVAUX SONT GARANTIS PAR ECRIT.

# ARGENT REMIS, si vous n'êtes pas SATISFAITS

UN DENTIER GARANTI

HAUT OU BAS

\$5 chacun

PONT EN OR, \$5.00 PAR DENT

Nous battons tous les records comme prix raisonnables et qualité supérieure. Extraction et traitement des dents absolument SANS DOULEUR à l'aide de notre fameuse KILCAINE. Venez le matin et votre travail sera terminé le même soir.

# INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN, Inc

Fondé en 1888 24 années de succès

162 ST-DENIS, MONTREAL

En face de l'Université Laval.

Heures de bureau: 9 hrs A.M. à 9 hrs

P.M. Dimanche: 2 à 4 P.M.

